



Transition énergétique et « stratégies subversives »

Philippe Destatte
directeur général de l'Institut Destrée

30 janvier 2014

Le contexte de la préparation de la loi sur la transition énergétique de la France, qui fait suite à un très stimulant débat national, a donné aux quizième Assises de l'énergie des collectivités territoriales, organisées par la Communauté urbaine de Dunkerque en collaboration étroite avec *Energy Cities*, un caractère assurément très politique [1].

Mon intervention sur ce sujet est balisée par sept convictions.

1. Première conviction : la transition que nous vivons est systémique et non sectorielle

Nous sommes effectivement dans une transition entre deux systèmes suivant le modèle décrit par l'historien des sciences et des techniques Bertrand Gille (1920-1980) dans les années 1970 [2] et que le prospectiviste Thierry Gaudin n'a cessé d'expliquer autant que d'actualiser. Cette transition est une lame de fond qui nous fait passer de sociétés dites industrielles dans lesquelles nous sommes ancrés depuis le XVIIIème siècle, vers des sociétés que l'ancien directeur du Centre de Prospective et d'Évaluation du ministère de la Recherche et de la Technologie (1982-1992) a qualifiées de *sociétés cognitives*. La transition que nous connaissons est donc lourde, c'est une mutation : un changement de civilisation et pas une simple nouvelle vague d'innovations au sein de la société industrielle. On ne peut donc la qualifier de nouvelle *Révolution industrielle* que si on veut en montrer l'ampleur par rapport à celle qui a métamorphosé progressivement tous les domaines de la société aux XIXème et XXème siècle. Ce n'est pas seulement l'industrie ni l'économie que cette transition transforme, c'est le monde et l'être humain lui-même. Et cette mutation, entamée dès les années 1960 et observée aux Etats-Unis par des Daniel Bell, John Naisbitt, Alvin Toffler ou Verna Allee, s'étendra certainement sur deux siècles, comme les précédentes. C'est dire que, si nous avons conscience de l'ampleur des changements réalisés depuis cinquante ans, nous pouvons difficilement imaginer ceux que la Révolution cognitive induira tout au long du XXI siècle, notamment par ce mariage fascinant et terrifiant à la fois entre les sciences du vivant et celles de l'information, ce que nous appelons la génomique.

2. Deuxième conviction : puisque nous ne connaissons pas l'avenir, notre devoir est de l'anticiper

Si, de manière exploratoire, nous devons renoncer à connaître l'avenir tel qu'il sera – ce qui n'empêche de tenter de l'imaginer tel qu'il pourrait être et, surtout, tel que nous souhaiterions qu'il soit -, notre devoir est de l'anticiper. Cela signifie bien entendu qu'il nous appartient de préparer cet avenir, en construisant des visions prospectives et en mettant en place des stratégies qui nous permettent d'atteindre ces visions tout en répondant, dès aujourd'hui, aux enjeux de long terme que nous aurons identifiés. C'est là que les stratégies collectives nous aident. Ces valeurs, principes, balises que nous affirmons ou décrivons, nous servent de guides et nous les mettons en œuvre dans notre quotidien. Au Collège régional de Prospective de Wallonie, de 2004 à 2014, mais aussi dans le cadre des réflexions intitulées *La Wallonie au futur*, fin des années 1990 – pour ne prendre qu'un exemple qui m'est cher -, nous avons fait nôtre l'idée qu'un projet pour la Wallonie, c'est l'exigence partagée de plus de démocratie et d'un meilleur développement [3].

Ces principes constituent une interpellation pour une région mais aussi un chemin pour chacune et chacun. Ils constituent également une interpellation universelle. Elle se décline, d'une part, par un renforcement du pouvoir des assemblées régionales et parlementaires ainsi que par une gouvernance démocratique, telle que prônée par le Club de Rome et le PNUD depuis les années 1990, qui permet, des territoires à l'Europe voire au monde, d'impliquer les acteurs dans la co-construction des politiques présentes et futures, publiques ou non-publiques, notamment par l'intelligence collective. D'autre part, la recherche d'un meilleur développement trouve, dans le concept et les stratégies de développement durable, les principes et les voies d'une transformation systémique et volontariste de la planète. Cette mutation va au delà de l'articulation simplificatrice, sinon simpliste, de trois piliers ancrés dans l'économie, le social et l'environnemental [4].

3. Troisième conviction : le développement durable constitue une réponse fondamentale aux enjeux de l'avenir

La notion de développement durable offre bien davantage aux décideurs et aux acteurs que la définition dont ils se contentent généralement : elle est limitée aux trois premières lignes de l'excellent rapport réalisé pour les Nations Unies en 1987 par l'ancienne Première Ministre norvégienne Gro Harlem Brundtland. Pourquoi, après avoir indiqué que le développement durable est celui *qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs*, néglige-t-on quasi systématiquement la ligne quatre où Mme Brundtland indique que le concept de besoin est inhérent à cette notion, et plus particulièrement les besoins essentiels des plus démunis, à qui – dit le rapport – *il convient d'accorder la priorité*. Inhérente aussi à cette notion, l'idée *des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale (nous y insistons) imposent à la capacité de l'environnement de répondre aux besoins actuels et à venir*.

Dans son ensemble, le rapport Brundtland reste aujourd'hui fondamental [5].

3.1. D'abord parce que, dans le paragraphe suivant, il établit une finalité d'action : *favoriser un état d'harmonie entre les êtres humains et entre l'homme et la nature*. Cette harmonie, je l'ajoute, se définit comme une combinaison heureuse entre les

éléments d'un système qui fait que ces éléments concourent au même effet d'ensemble lui permettant d'atteindre ses finalités.

3.2. Ensuite parce qu'il renoue avec l'approche systémique balisée précédemment par les travaux du Club de Rome et Jacques Lesourne, en particulier Interfuturs réalisé pour l'OCDE, en estimant que la poursuite du développement soutenable exige les éléments suivants :

- *un système politique qui assure la participation effective des citoyens à la prise de décisions,*
- *un système économique capable de dégager des excédents et de créer des compétences techniques sur une base soutenue et autonome,*
- *un système social capable de trouver des solutions aux tensions nées d'un développement déséquilibré,*
- *un système de production qui respecte l'obligation de préserver la base écologique en vue du développement,*
- *un système technologique toujours à l'affût de solutions nouvelles,*
- *un système international qui favorise des solutions soutenables en ce qui concerne les échanges et le financement, et*
- *un système administratif souple capable de s'autocorriger.*

3.3. Enfin parce que le Rapport Brundtland indique que :

Les pays industrialisés doivent admettre que leur consommation d'énergie pollue la biosphère et entame les réserves de combustibles fossiles qui existent en quantités finies. De récentes améliorations dans le rendement énergétique et l'évolution vers des secteurs à moindre intensité d'énergie ont aidé à freiner la consommation. Mais il faudrait accélérer ce processus, continuer de réduire la consommation par habitant et favoriser les sources d'énergie et les techniques moins polluantes. Il n'est ni souhaitable, ni même possible, que les pays en développement adoptent le même mode de consommation que les pays industriels. Il faut en effet procéder à des changements, ce qui signifiera de nouvelles politiques d'urbanisation, d'emplacement des entreprises industrielles, de conception des logements, de transports, de choix des techniques agricoles et industrielles.

Sachons-le : il n'y a pas une transition vers le développement durable et une autre, énergétique, vers une société décarbonée. C'est de la même transition qu'il s'agit.

4. Quatrième conviction : la problématique énergétique n'est qu'une des problématiques essentielles de la transition

Dans la transition que nous vivons, la problématique énergétique constitue un élément essentiel mais un élément essentiel parmi d'autres. S'appuyant toujours sur l'analyse du changement de système technique, Thierry Gaudin voit la transition porter sur quatre pôles : l'énergie certes, mais aussi les matériaux, le temps et le vivant. Les sociétés industrielles dans lesquelles nous nous inscrivons ont fait peser sur l'écosystème le poids considérable de l'axe matériaux-énergie (l'acier, le ciment, la combustion), mettant fondamentalement en péril l'harmonie et menaçant non seulement tous les modèles de développement mais aussi ceux de la simple survie de l'espèce humaine [6]. Dans la transition vers la société cognitive, c'est sur l'autre axe que l'avenir se construit : le temps, la vitesse de l'information (optoélectronique) et le vivant, qui fondent les projets génomiques et écologiques, remplacent le chronométrage et la microbiologie pasteurienne de la société industrielle. L'axe secondaire est celui des polymères (pôle matériaux) et de l'électricité (pôle énergie). La civilisation industrielle apparaît fondamentalement matérialiste dans sa technique comme dans ses idéologies tandis que la civilisation qui pourrait émerger de la Révolution cognitive pourrait être caractérisée par une empathie nouvelle entre les humains et toutes les formes de vie sur Terre [7].

5. Cinquième conviction : le temps ne joue pas pour nous

Dans la longue durée qui, comme l'écrivait Fernand Braudel, est le temps des sages, la période de l'industrialisation fondée sur les énergies fossiles pourrait demain, si nous le voulons, apparaître comme une époque parenthèse, une époque de rupture dans la continuité séculaire marquée par des énergies renouvelables, une période d'exception. Qui se souvient en effet que la puissance de l'énergie vapeur en France n'a dépassé l'énergie hydraulique qu'en 1884, c'est-à-dire au moment où celle-ci allait reprendre vie grâce à l'électricité [8]. Mais, on le sait, la période actuelle porte ses propres interrogations sur le monde, qui sont des interrogations sur le temps, comme l'écrivait Jean Chesneaux. Le professeur à Paris-Diderot rappelait en 1996 que la redoutable longévité des déchets nucléaires sera une menace permanente, après l'avoir été pour nous, sur des dizaines, sinon des centaines de générations futures [9]. Nous aurions tort de croire que le temps joue toujours pour nous. Les années 1960 et 1970 nous ont fait prendre conscience à la fois des limites de notre planète, de ses ressources, et donc de notre propre croissance en tant qu'espèce. On estime que, selon l'Agence internationale de l'Energie, la demande énergétique mondiale devrait augmenter d'un tiers d'ici 2035 [10]. Et rien, depuis un demi-siècle, ne nous a permis de changer véritablement de cap. *Nous sommes en fait, martelait Jean Chesneaux, très mal préparés au virage, à la césure que représente l'avènement d'une société responsable devant les générations futures, donc capable de maîtriser son développement technique* [11].

6. Sixième conviction : le passage à l'action ne se fera que par des politiques subversives

Le passage à l'action ne se fera que par des politiques que, dans les années 1970, l'ancien Résistant et entrepreneur italien Aurelio Peccei (1908-1984), fondateur du Club de Rome avec Alexander King, appelait « subversives » car elles se voulaient

systemiques, globales, diachroniques (prospectives) et normatives [12]. Subversif en français signifie *qui renverse, détruit l'ordre établi, qui est susceptible de menacer les valeurs reçues* (Petit Robert 2008). Ces approches peuvent encore apparaître comme telles dans certains milieux, notamment académiques ou technocratiques, où se célèbrent encore certains jours les grandes certitudes. De nombreux élus, entrepreneurs, chercheurs, fonctionnaires ou décideurs associatifs ont appris à *voir large*, comme disait Gaston Berger [13], à construire ou co-construire des politiques transversales, structurantes, pragmatiques, capables de rencontrer les enjeux énergétiques en même temps que les enjeux environnementaux, d'innovation, de créativité ou cohésion sociale. Certes, le défi de la transition nous paraît titanesque. Alain Touraine vient une fois encore à notre secours. Dans un livre récent qu'il a intitulé *La fin des sociétés*, il pourrait nous sembler quelque peu pessimiste : n'écrit-il pas, en évoquant la science et la technologie – que *nous ne serons plus jamais des dieux ?* Néanmoins, le sociologue de l'action avance *l'idée que la vie sociale, culturelle et politique, loin de se fixer sur des problèmes limités, concrets, susceptibles de solutions rapides, est dominée par des enjeux de plus en plus vastes, ceux qui mettent le plus profondément en cause les droits fondamentaux des êtres humains* [14]. La reconnaissance de la précarité fondamentale de notre civilisation s'affirme chaque jour davantage. Le besoin de métamorphose de la société et le nécessaire changement de nos comportements s'imposent aujourd'hui à nous comme des évidences et nous invitent à l'action.

7. Septième conviction : les territoires sont les lieux concrets de l'action

Les territoires sont à la fois les lieux des transformations salutaires et les lieux des replis funestes. Le principe de subsidiarité nous rappelle que les problèmes doivent être abordés et résolus au niveau où ils se produisent. La gouvernance multiniveaux a tout son intérêt pour transformer le monde, du local au global. Le niveau territorial et en particulier régional a toute sa pertinence car il constitue un espace raisonnable pour mobiliser les acteurs, leur permettre de s'appropriier les enjeux et de se mettre en mouvement [15]. Nous observons avec intérêt tous ces territoires qui, sous l'impulsion d'un maire, d'un président de Communauté urbaine, d'un SCOT, d'un Conseil régional, d'une DDT, d'une DREAL ou d'une CCI, fondent autour d'un noyau de convictions partagées, une démarche de transformation prospective et stratégique pour porter la transition vers le développement durable. La problématique énergétique est bien sûr au centre de ces démarches.

Cependant, à côtés des expériences, efforts de R&D, investissements d'équipements plus ou moins lourds dans l'éolien, la géothermie, le photovoltaïque, l'hydraulique, la valorisation de la biomasse, l'efficacité énergétique, la mobilité douce, l'intermodalité, la dématérialisation et la décarbonation de l'économie, ou encore la création d'écoquartiers, ce sont surtout des changements de comportements industriels et citoyens qui inscrivent le territoire dans l'avenir : économie de la fonctionnalité [16], économie circulaire, transformation des modes alimentaires, circuits courts, agriculture respectueuse, etc. Il suffit pour s'en convaincre de regarder, comme je le fais quotidiennement, les efforts de redéploiement de l'espace wallon Mons-Borinage – La Louvière Centre, menés par le Conseil de Développement et l'agence de développement territoriale IDEA dans le bassin du *Cœur du Hainaut, Centre*

d'énergies, le bien nommé. De même, je sais depuis longtemps le dynamisme de la Communauté urbaine de Dunkerque Grand Littoral, très en pointe sur ces questions. Plus largement, les travaux du Collège régional de Prospective du Nord Pas-de-Calais travaillent à la réalisation d'une vision 2040 de *la transition vers une bioéconomie* qui rejoint concrètement nos préoccupations[17]. Mais, je me permets de le souligner, les territoires peuvent aussi constituer des lieux de replis funestes si d'aucuns pensent que la civilisation durable sera celle de l'enfermement immobile dans le *cocooning* stérile de phalanstères villageois. Les citoyennes et citoyens ont besoin d'espace. Leur territoire, c'est aussi l'Europe et le monde. Les enjeux énergétiques ne sauraient les empêcher de s'affranchir des frontières.

Conclusion

Faire de la France la nation de l'excellence environnementale en engageant la République dans une transition énergétique fondée sur la sobriété, l'efficacité et le développement des énergies renouvelables constitue une ambition de premier plan qu'on ne peut que saluer. Les travaux du Débat national sur la transition énergétique de la France ont débouché sur la vision d'un avenir volontariste qui articule fort heureusement les échelles de gouvernance. La lecture de la synthèse des travaux du Débat national laisse penser qu'il est impossible d'isoler la problématique de la transition énergétique, de la transition vers le développement durable. De même, on ne peut isoler la France de l'Europe et du monde. Les territoires pourraient jouer dans cette transition un rôle central, en particulier si on leur étend le droit à l'expérimentation en l'appliquant aux domaines de l'efficacité énergétique et de la production d'énergie [18].

Nous savons toutefois que les visions des autres, fût-ce celle de nos élus, ne sauraient être plaquées sur nos propres regards d'avenir ni s'y substituer. Chacun doit défricher le chemin, même si nous l'empruntons ensemble. Et ni la consultation, ni la concertation n'ont jamais suffi à créer l'implication. Seule la co-construction pourra y mener efficacement et permettre, comme le préconisait le président de la CUD Michel Delebarre, d'aller ensemble et résolument dans la même direction.

A mes yeux, il ne fait aucun doute que, en toute matière, les transitions passeront par des décentralisations profondes des pouvoirs et des capacités d'initiatives, ainsi que par des dynamiques de contractualisation impliquant les acteurs publics et privés aux différents niveaux.

Toute politique, disait en substance Paul Valéry, implique une certaine idée de l'être humain et même une opinion sur le destin de l'espèce.

Face aux limites de nos ressources, aux changements climatiques, aux défis démocratiques, aux menaces et périls de toutes sortes, à la formidable soif de savoir et d'éducation, aux incommensurables besoins mondiaux d'équité et de cohésions sociales et territoriales, nous ne pouvons que prendre conscience que ce destin est entre nos mains. Et que si nous le laissons échapper, personne ne pourra nous le pardonner.

Philippe Destatte

[1] Ce texte a constitué le cadre de mon intervention aux Quinzième Assises nationales de l'Énergie dans les collectivités territoriales tenues à Dunkerque les 28, 29 et 30 janvier 2014. Energy-Cities, l'association européenne des autorités locales en transition énergétique, qui regroupe un millier d'autorités locales provenant de trente pays européens a été fondée et est pilotée depuis le début des années 1990 par Gérard Magnin. Cette organisation de tout premier plan est parvenue à une reconnaissance de niveau européen dans le domaine de la transition énergétique des territoires.

[2] Bertrand GILLE, *La notion de système technique (Essai d'épistémologie technique)*, dans *Culture technique*, Paris, CNRS, 1979, 1-8, p. 8-18. <http://irevues.inist.fr/culturetechnique>

[3] Philippe DESTATTE, Rapport général du quatrième Congrès *La Wallonie au futur, Sortir du XXème siècle : évaluation, innovation, prospective*, dans *La Wallonie au futur, Actes*, p. 436, Charleroi, Institut Destrée, 1999.

[4] On retrouve cette trifonctionnalité concernant les enjeux de la transition énergétique : écologique, économique, social : <http://www.transition-energetique.gouv.fr/transition-energetique/progres-economique-social-et-ecologique-0>

[5] Voir : *Foresight: A major tool in tackling sustainable development*, *Technological Forecasting and Social Change*, 77, 2010, 1575-1587.

[6] Thierry GAUDIN, *De la reconnaissance à l'intelligence collective*, dans *Prospective d'un siècle à l'autre (II), Expertise, débat public : vers une intelligence collective*, p. 333-337, La Tour d'Aigues, L'Aube, 2001.

[7] Th. GAUDIN, *L'impératif du vivant, Suggestions pour la réorganisation du monde*, p. 161sv, Paris, L'Archipel, 2013. – *Nous franchissons le mur du temps*, Entretien de Dominique Lacroix avec Thierry Gaudin, Blog *Le Monde*, 1er février 2013, <http://reseaux.blog.lemonde.fr/2013/02/01/revolution-cognitive/>

[8] Bertrand GILLE, *La notion de système technique...*, p. 11.

[9] Jean CHESNEAUX, *Habiter le temps, Passé, présent, futur : esquisse d'un dialogue politique*, p. 11, Paris, Bayard, 1996.

[10] Myriam MAESTRONI e.a., *Comprendre le nouveau monde de l'Énergie*, p. 20-21, Paris, Maxima, 2013.

[11] J. CHESNEAUX, *op. cit.*, p. 301.

[12] Aurelio PECCEI, *L'heure de la vérité*, p. 65, Paris, Fayard, 1975.

[13] Gaston BERGER, *L'attitude prospective*, dans *Phénoménologie du temps et prospective*, p. 273, Paris, PUF, 1964.

[14] Alain TOURAINE, *La fin des sociétés*, p. 73 et 251, Paris, Seuil, 2013.

[15] Bernard MAZIEN et Nadine GOUZEE (éd.), *La société en mouvement, La Belgique sur la voie du développement durable ?*, p. 21, Academic & Scientific Publishers, 2012.

[16] *Le modèle de l'Economie de la Fonctionnalité répond à l'exigence de nouvelles formes de productivité fondées sur une performance d'usage et territoriale des productions. Il consiste à produire une solution intégrée de biens et de services, basée sur la vente d'une performance d'usage et/ou d'une performance territoriale, permettant de prendre en compte les externalités sociales et environnementales et de valoriser les investissements immatériels dans une économie désormais tirée par les services (Atemis, Analyse du Travail et des Mutations de l'Industrie et des Services, 28 janvier 2014).*

[17] *Visions 2040, Région Nord – Pas de Calais, Cahier #5, Reconquérir l'environnement et améliorer le cadre de vie*, Avril 2013.

[18] *Débat national sur la transition énergétique, Synthèse des travaux*, Conseil national du Débat, Juillet 2013, p. 36.